Eglise Saint-Germain-de-Paris



Située au Village. Site classé aux Monuments Historiques en 1935. D’origine médiévale. Le portail ouest et le mur nord sont de la deuxième moitié du XIIe siècle.

Au XVe siècle, le vaisseau sud connaît des remaniements. Enfin, au XVIIe siècle, le choeur et certaines voûtes de la nef sont reconstruits. Son autel principal, en marbre rouge, un Christ janséniste - les bras levés -, la cour baptismale, le bénitier ainsi qu’une trentaine de dalles funéraires proviennent de l’ancienne Abbaye de Port-Royal.

Sur ces pierres tombales des épitaphes sont libellés en latin.

En haut du clocher trois cloches raisonnent, toutes trois bénites en 1869, par Monseigneur Jean-Pierre MABILE, évêque de Versailles.

La première se nomme Célestine, Marthe, Honorine, Julienne. La seconde se nomme Léotine, Laure. La troisième se nomme Marie Marceline

La structure architecturale de l'église ne présente pas de caractéristiques spéciales, elle est assez typique des églises de village de la région.

Cimetière de l’église Saint-Germain-de-Paris

L’église Saint-Germain de Paris est la seule, avec celle de Voisins-le-Bretonneux, a être encore entourée de son cimetière. Pour cause de salubrité, la plupart des cimetières ont été relégués à la sortie des bourgs. En effet, au XVIIIe siècle, pour raison de salubrité, beaucoup de cimetières sont désaffectés et déplacés à la sortie des villes ou villages (les épidémies de choléra contribuent à ce changement). Sur le territoire de l'agglomération, seules les églises de Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux sont encore entourées de leur cimetière. Certes, il existe encore des villes ou villages avec un cimetière entourant l'église mais c'est rare.

Le poète du "Chariot d’Or", Albert Samain, est mort dans une maison du Village de la Commune le 18 août 1900. Mais sa dépouille a été transportée à Lille, sa ville natale.

Cependant, ses amis ont fait élever, ici, une stèle en sa mémoire. Cette stèle se trouve, en entrant dans le cimetière, à gauche. Par ailleurs, autre famille illustre sur la Commune, et qui possède une concession dans ce cimetière : les Weiss. Louise Weiss fut, notamment, la première femme députée européen.

Vous y trouverez également les tombes des religieuses de la congrégation des hospitalières de Sainte-Marthe.

Lorsque vous êtes dans le cimetière, face à l’entrée de l’église, à gauche, vous pouvez voir le monument aux morts édifié à la suite de la Guerre 1914-1918.

Voici un extrait de "37 ans d’administration communale - 1888-1925 / Louis Daix".

"La Guerre 1914-1918 a douloureusement éprouvé la commune de Magny-les-Hameaux : il fut décidé d’élever un monument à ses morts. Les fonds nécessaires à l’édification de ce monument furent recueillis au moyen de

souscriptions individuelles auxquelles ont participé tous les habitants et qui ont atteint 4081,25 F. Ce monument a été dessiné et exécuté par M. PERIN, marbrier à Chevreuse, il est placé dans le cimetière et adossé à la façade sud de l'église.

Il porte les inscriptions suivantes :

- 1914-1918 - Les habitants de Magny-les-Hameaux à leurs glorieux morts
- Ballore Alix - Infirmière
- Bienfait Lucien
- Blandiot Henri
- Collot Emilien
- Delafond Charles
- Even Joseph
- Gabriel Victor
- Gouard François
- JOUQUIN Fernand
- LE BONNIEC François
- LECLERC Alexis
- LEMOIGNE Louis
- LEPAPE Pierre
- REDON Alcindor
- REDON Lionel
- RICHON Marcel
- ROUGE Léon
- ROUSSEAU Léon
- WISTORKY Emile
- CAHAGNE Maurice (décédé des suites de la guerre - son nom a été ajouté après l'inauguration du monument)

Depuis ont été inscrits :

- BÉCHET Mathurin, décédé lui aussi des suites de la guerre 1914-1918
- BAUDIN Jean, décédé quelque temps après son retour de déportation, lors de la guerre 1939-1945
- GIBERT Jean, décédé, en déportation, lors de la guerre 1939-1945
- LE MARCHAND Joseph, décédé, en déportation, lors de la guerre 1939-1945
- DELAFOND Maurice, victime civile

L'inauguration de ce monument a eu lieu le dimanche 2 octobre 1921, à 14 h, en présence de M. COLRAT, Député de Seine-&-Oise, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur, représentant le Gouvernement et de M. MALHERBE, Conseiller Général du Canton de Chevreuse.

Assistaient également : MM. RIGAL, Maire de Chevreuse, GOUPILLON, Maire de Châteaufort, BURET, Maire de Voisins le Bretonneux et divers conseillers municipaux de ces communes et des communes voisines."

Si vous désirez avoir plus d'informations, reportez-vous au livre "Magny, d'un monde à l'autre".

Si vous souhaitez poursuivre votre visite de l'Eglise Saint Germain de Paris, n'hésitez pas à consulter le livret qui a été édité à cet effet. Il est également disponible en version papier à l'Hôtel de Ville et dans les différents lieux publics de la Ville.

Nous avons découvert en 2014 un joyau au sein de l'église Saint-Germain de Paris : Saint Jérôme. Pour plus d'information sur cette œuvre du 17e Siècle : Une œuvre d'art à Magny-les-Hameaux !

Documents
Livret de l'Eglise Saint Germain de Paris - Edition Mai 2014